

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 27/11/2018

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, G. BISERTA, J. LOUIS, H. COBAN.

Excusés: R. NODAM. Y. DUTCKOWSKI.

CONVOICATIONS

DOSSIER N°13 : Appel du club de **L'ASF. PORTUGAIS DE BOURGOIN** de la décision de la commission des règlements prise le 20/11/2018.

Sur la décision : Infraction à l'article 21-2-2- Educateur D2

L'audition aura lieu le mardi 18/12/2018 à 19H30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N°12: Appel du club de **FC ST MARTIN D'HERES** de la décision de la commission de discipline prise le 20/11/2018.

Sur la sanction du club et des joueurs:

Match : SAINT MARTIN D'HERES / FC VOREPPE SENIORS D1 du 21/10/2018.

L'audition aura lieu le mardi 11/12/2018 à 19H30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boîte mail.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO